

#08

VAL DE LOIRE CONNECTÉ

JUILLET 2025 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER



Déploiement de la fibre : Bilan, défis et perspectives

J'ai demandé à notre délégataire Val de Loire Fibre d'intervenir lors du dernier Conseil Syndical organisé le 5 juin à Tours afin de faire un point d'étape à mi 2025. La présentation, réalisée par Messieurs Gasc et Martignac, dirigeants de Val de Loire Fibre, abordait plusieurs points clés qui intéressent nos membres et leurs représentants : fin des déploiements, raccordements complexes, vie du réseau...

Au 2 juin 2025, Val de Loire Fibre a rendu éligibles 339 934 prises sur un total de 343 804, soit un taux de déploiement de 98,9 %. Le volume contractuel initial de 320 000 prises avait quant à lui été atteint dès mars 2024. La finalisation du "primo déploiement" est prévue courant 2025 avec un reste à faire net de 1 326 prises. C'est peu et beaucoup à la fois car je sais qu'il s'agit là de foyers qui s'interrogent et interrogent régulièrement les élus sur l'arrivée de la fibre. Le Syndicat poursuivra ses actions jusqu'au vrai 100 %.

Des difficultés persisteront au-delà de 2025 pour la réalisation de certaines prises, 2 544 identifiées à date, notamment pour de petits immeubles collectifs pour lesquels le gestionnaire n'est pas joignable, refuse une convention ou ne peut pas réaliser des travaux qui lui incombent sur domaine privé. Ces situations risquent de durer et j'ai demandé à Val de Loire Fibre qu'elles soient visibles sur le serveur d'éligibilité.

Concernant les raccordements complexes (les raccordements qui nécessitent la construction de nouveaux fourreaux ou de nouveaux poteaux), la volumétrie estimée se situe entre 3 500 et 4 000 sur notre réseau, dont 2 400 sont référencés à date. Val de Loire Fibre a déjà engagé des moyens humains ou financiers dans une solution transitoire pour traiter 500 situations mais ce n'est pas suffisant. La recherche d'une solution pérenne se poursuit, incluant des négociations avec les opérateurs commerciaux pour une évolution tarifaire de l'Offre de Référence (OdR) afin de mettre en œuvre une péréquation pour financer tous les raccordements complexes. En juin, nous avons rencontré l'ARCEP à l'initiative et en présence de Bernard Pillefer, Sénateur de Loir-et-Cher et ancien Président du Syndicat.

Un dernier point a été abordé et non des moindres, l'activité "vie du réseau" qui consiste à gérer les enfouissements/dévolements, la densification, la maintenance préventive, les incidents ou encore les pannes signalées par les opérateurs commerciaux. À ce propos, selon l'observatoire ARCEP du 3^e trimestre 2024, les réseaux de Lumière sont les plus fiables, avec un taux de panne pour VDLF de 0,05 %, bien inférieur à la moyenne nationale (0,13 %).

Je tenais à vous relayer dans cet édit de mi-année, les informations clés au sujet de la fibre. Je vous invite à parcourir cette newsletter, pour y trouver les dernières actualités du Syndicat notamment en ce qui concerne le projet Smart Val de Loire.

Bonne lecture.

Sylvie GINER

Présidente du SMO Val de Loire Numérique

SOMMAIRE

Smart Val de Loire

- En chiffres au 1^{er} juin 2025
- La solution : Remontées de données et flux métiers
- 3 questions à : Anthony DECHAINED, directeur du Smictom du Chinonais
- Le saviez-vous ? Les capteurs de niveau
- Côté data : L'accès aux données issues des bornes wifi évolue
- L'idée Smart : Zoom sur les conditions techniques du service Smart Val de Loire
- Le Smart en 3 clics
- La photo

Au fil de la fibre

- Actualités Fibre :
Avenant 9 à la DSP : nouvelle évolution des offres entreprises
Les 13 et 14 mai se tenait le colloque de printemps de l'AVICCA
Podcast de Val de Loire Numérique sur la fin du cuivre
- 3 questions à : Olivier ROBALO, gérant de MSI Conseil
- Que répondre à : On m'a piqué ma fibre !



EN CHIFFRES AU 1^{ER} JUIN 2025

Val de Loire wifi public

 **1038** bornes wifi installées

 **424** sites équipés

Smart Val de Loire

 **23** passerelles LoRa déployées

 **570** objets connectés remontant de la donnée

LA SOLUTION

Remontées de données et flux métiers

Lorsqu'une collectivité installe des capteurs, ces derniers remontent leurs informations quotidiennes en utilisant le réseau LoRa mis en place par Val de Loire Numérique. Vous avez déjà eu connaissance des nombreuses expérimentations menées par le Syndicat avec des collectivités pionnières.

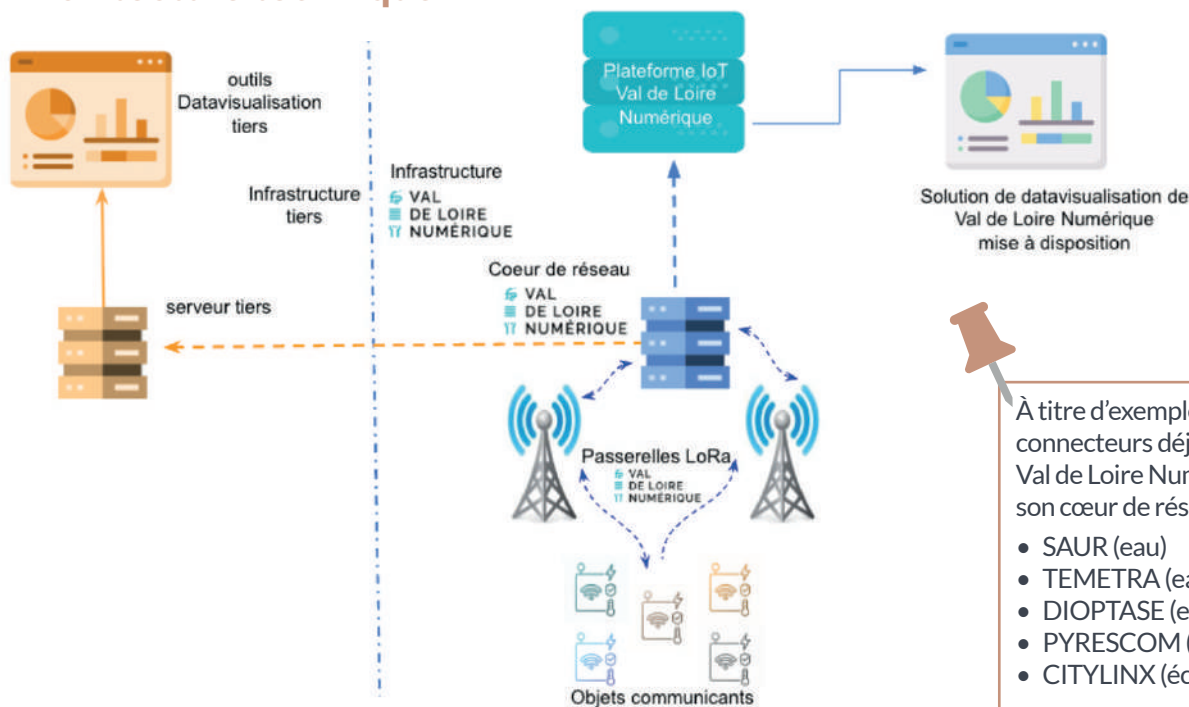
Mais saviez-vous que vos données - même si elles passent par des infrastructures publiques qui garantissent leur souveraineté - peuvent être instantanément retransmises à des prestataires extérieurs, vos partenaires "métier" par exemple ?

Val de Loire Numérique propose - via son catalogue de service - une possible datavisualisation de vos données grâce à la création de tableaux de bord spécifiques liés à tel ou tel cas d'usage. Mais il ne s'agit que d'une option et les collectivités utilisatrices du réseau LoRa peuvent tout à fait ne retenir que le service de connectivité et confier la moisson et le traitement des données à des tiers qualifiés (délégataires, sous-traitants, ...) avec lesquels elles ont déjà de nombreux liens professionnels.

Concrètement les données transitent par le cœur de réseau Requea de Val de Loire Numérique et sont redirigées - grâce à des connecteurs ou API (interface de programmation d'application) - vers des serveurs distants pour une utilisation par des logiciels dits verticaux dédiés par exemple à la maintenance, la télégestion, la facturation, etc.



Architecture technique



Exemple de partage de données dans le cadre d'une architecture Smart Val de Loire

À titre d'exemple, voici quelques connecteurs déjà mis en place par Val de Loire Numérique depuis son cœur de réseau :

- SAUR (eau)
- TEMETRA (eau)
- DIOPTASE (eau)
- PYRESCOM (éclairage public)
- CITYLINX (éclairage public)

Un besoin de connecteur spécifique ? Contactez-nous !

3 QUESTIONS À : Anthony DECHAINED, directeur du Smictom du Chinonais

Pouvez-vous nous présenter le Smictom du Chinonais et ses missions ?

Fondé en 1983, le Smictom du Chinonais est un syndicat qui assure la collecte et le traitement des déchets de ses 3 collectivités adhérentes, que sont les communautés de communes Chinon Vienne et Loire, Touraine Val de Vienne et Touraine Vallée de l'Indre. Un territoire qui représente 67 906 habitants.

Le syndicat composé de 14 agents, a pour mission d'accompagner le public dans la prévention et la sensibilisation aux déchets, d'organiser la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages, et de gérer les bornes d'apport volontaire pour le verre et le papier. Il exploite également 10 déchetteries sur le territoire.

Vous allez expérimenter prochainement l'utilisation d'objets connectés avec l'accompagnement du SMO Val de Loire Numérique ; quel type de capteurs comptez-vous utiliser et dans quel objectif ?

Le Smictom du Chinonais en tant que partenaire du SMO Val de Loire Numérique souhaite optimiser les tournées de collecte de ses points d'apport volontaire et pour ce faire, mettre en œuvre, dans un cadre expérimental, un dispositif permettant de récupérer de manière centralisée l'information relative au taux de remplissage, en temps réel, de plusieurs points d'apport volontaire.

Cela passe par le recours à des objets connectés dans les points d'apport volontaire, à un réseau hertzien pour collecter l'information issue de ces objets connectés et à un outil informatique pour afficher l'information collectée. La gestion de l'expérimentation de ce dispositif innovant sera assurée par Alexandra Robin, coordinatrice de collecte. Son expertise est un atout majeur pour la réussite de ce projet.

Au delà de cette première expérimentation, identifiez-vous d'autres applications liées à l'IoT (Internet des objets) parmi les missions du Smictom ?

Pas encore à ce stade, mais cette phase d'expérimentation devrait beaucoup nous éclairer sur le potentiel des solutions liées aux objets connectés.



Alexandra ROBIN, coordinatrice de collecte au Smictom, suivra l'expérimentation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les capteurs de niveau

Dans le monde de l'IoT et des objets connectés, mesurer avec précision une hauteur ou un niveau est essentiel pour de nombreuses applications. Hauteur de remplissage d'une cuve, d'un point d'apport volontaire pour du verre ou d'autres déchets, niveau dans un cours d'eau en milieu naturel ou dans un bassin de station d'épuration, etc... les besoins sont légions. Cela tombe bien, l'offre de capteurs est elle aussi foisonnante.

Capteurs à ultrasons, technologie radar ou encore faisceaux laser, la gamme est riche et variée pour répondre à tous les cas d'usages (ou presque).

Et si ces capteurs sont compatibles LoRa, ils pourront utiliser le cœur de réseau de Val de Loire Numérique pour vous transmettre à distance toutes les données de hauteur dont vous avez besoin. Il suffit ensuite de les afficher sur le tableau de bord adéquat.



Exemple de capteur de niveau à ultrasons (image ELT Ultrasonic) utilisé par le Nouvel Espace du Cher pour mesurer une hauteur d'eau en espace naturel

Le choix de votre capteur (et de la technologie associée) dépendra donc principalement de vos besoins spécifiques en termes de précision, de portée, d'environnement de déploiement et bien sûr, de votre budget. Pensez également aux problématiques d'installation et de maintenance qu'il faut toujours anticiper.

CÔTÉ DATA

L'accès aux données issues des bornes wifi évolue

Vous êtes un site touristique ou un territoire équipé de bornes Val de Loire wifi public ? L'accès aux données anonymisées issues des bornes pour connaître la fréquentation ou l'origine de vos visiteurs évolue. Il vous faut désormais compléter [ce formulaire en ligne](#) sur le site Internet de Val de Loire Numérique ; nous vous adresserons les données sur la période demandée dans un délai d'une semaine.



Contact :

Virginie Pinault
vpinault@valdeloirenumerique.fr

L'IDÉE SMART

Zoom sur les conditions techniques du service Smart Val de Loire

En avril dernier, les élus de Val de Loire Numérique ont adopté les conditions techniques de fourniture du service Smart Val de Loire, complétant ainsi l'offre de service du Syndicat.

Les conditions techniques de fourniture du service Smart Val de Loire viennent compléter le catalogue de service. L'objectif de ce document est de préciser les engagements de Val de Loire Numérique vis-à-vis du service de connectivité proposé à ses clients. Ainsi, des précisions sont apportées sur la couverture LoRa cible, étant entendu que celle-ci est déployée à la demande, en fonction des projets. Les

modalités d'intégration des capteurs sur le réseau de Val de Loire Numérique sont également décrites. Il est aussi question de la disponibilité du service de connectivité : il est par exemple indiqué que l'infrastructure déployée par Val de Loire Numérique doit permettre à 90 % des capteurs de remonter leurs données au moins une fois par jour et à 94 % des capteurs de remonter leurs données au moins une fois au cours des 14 derniers jours.

Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité des conditions techniques de fourniture des services sur valdeloirenumerique.fr

LE SMART EN 3 CLICS



3 clics à tester pendant la période estivale :

1. À Cherbourg, quand la mer monte, le Lora n'est pas loin...
2. Une façon élégante de proposer ses données pour une collectivité...
3. Découvrez les startups de la région Centre-Val de Loire présentes à Vivatech...

LA PHOTO

Aurélie Boissier, directrice du projet Smart Val de Loire au Syndicat, a témoigné de l'action du Syndicat en matière de territoires durables et connectés lors de la Biennale des objets connectés organisée début juin à Granville.



AU FIL DE LA FIBRE

ACTUALITÉS

Avenant 9 à la DSP : nouvelle évolution des offres entreprises

Un nouvel avenant à la DSP a été voté lors du dernier Conseil syndical avec pour objectif d'améliorer le taux de pénétration des offres fibre aux entreprises et ainsi dynamiser leur commercialisation.

Pour ce faire, après analyse de l'intensité concurrentielle et réalisation d'une étude des prix, une refonte tarifaire a été réalisée pour proposer des prix plus agressifs et favoriser l'accès des petites structures aux offres "Entreprise".

Pour mémoire, Val de Loire Fibre dispose d'une gamme d'offres professionnelles, avec des garanties sur les débits et les délais de rétablissement en cas de panne, conçue pour répondre aux besoins des deux segments de marché :

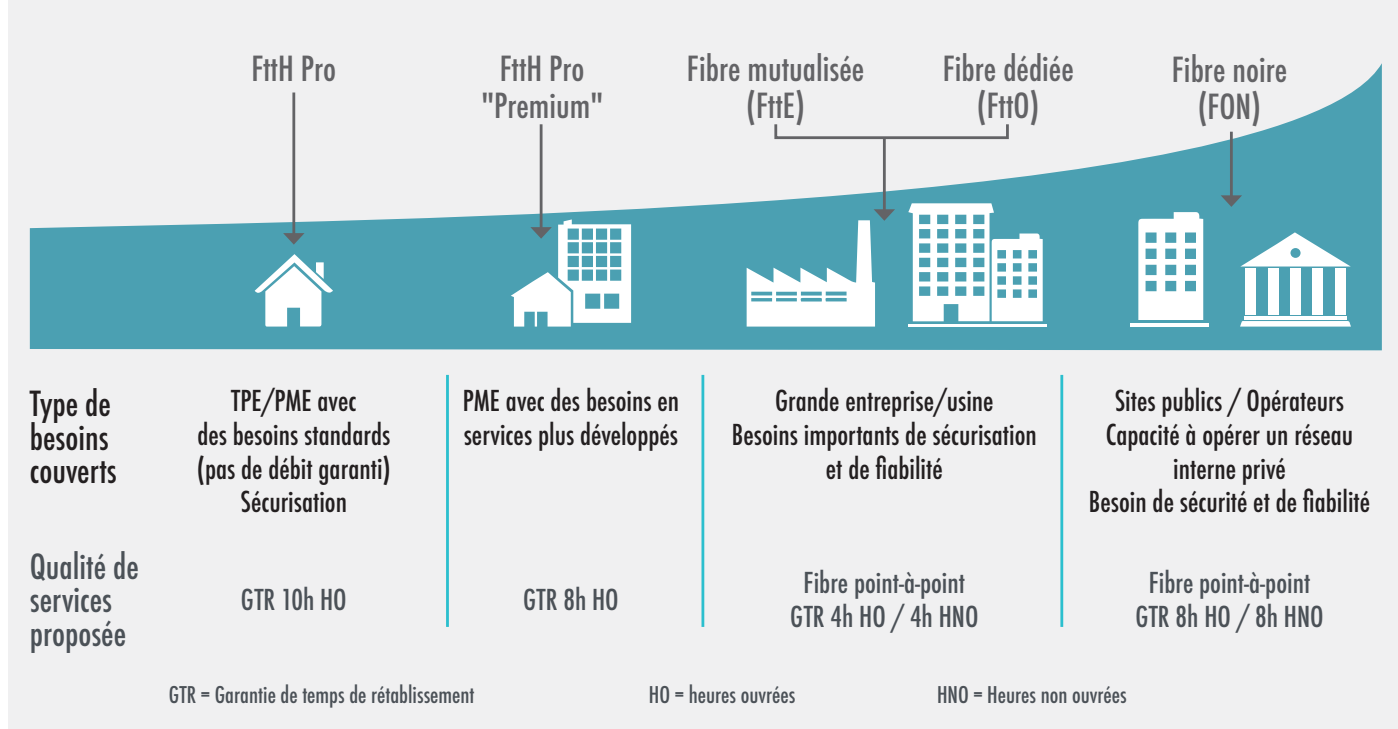
- FttH Pro (standard ou premium) pour répondre aux besoins des entreprises conscientes de l'importance de la disponibilité du service mais ne disposant pas d'un budget télécoms important,
- FttE et FttO pour les entreprises les plus exigeantes et en capacité de consacrer un budget plus important à leur accès fibre.

Bien souvent, les TPE et PME optent pour des offres FttH destinées au grand public sans aucune garantie de temps de rétablissement et découvrent les conséquences de ce choix lorsqu'un incident survient et que la panne les prive d'une activité parfois vitale pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines. Il convient donc de mieux faire connaître les offres avec garantie de service et de les rendre plus abordables.



N'oubliez pas la page dédiée aux entreprises sur le site de [Val de Loire Fibre](#) avec notamment la liste des nombreux opérateurs spécialisés. N'hésitez pas à les consulter. Certains prendront le temps de vous écouter voire même de vous rencontrer pour adapter leur offre à votre besoin et à votre budget.

Tour d'horizon des offres disponibles



Les 13 et 14 mai se tenait le colloque de printemps de l'AVICCA

Le gouvernement devrait mettre en place une aide financière destinée aux particuliers et aux très petites entreprises (TPE) confrontés à des difficultés de raccordement à la fibre optique sur la partie privative de leur installation. Budget alloué : une enveloppe de 16,1 millions d'euros qui a été votée dans le cadre de la loi de finances pour 2025.

Annoncée par le ministre Marc Ferracci, cette aide fonctionnerait de manière simplifiée : après qu'un technicien aura constaté le problème et remis un certificat, l'habitant pourra faire une demande sur une plateforme dédiée. L'aide serait soumise à conditions de ressources, avec un plafond élevé pour concerner une majorité de foyers mais uniquement pour les résidences principales.

Initialement, il s'agira d'une expérimentation ciblant les habitants des lots 1, 2 et 3, où la fin du cuivre est prévue prochainement. Cette aide vise à éviter une fracture numérique liée à des obstacles techniques et financiers et accompagner la transition vers le "tout fibre".

Le Syndicat tiendra informé ses membres dans les prochaines newsletters de la mise en place effective de ce dispositif.



Podcast de Val de Loire Numérique sur la fin du cuivre

L'arrêt du réseau cuivre, annoncé par Orange pour fin 2030, se déroule par différentes phases. L'arrêt commercial général est prévu en janvier 2026. Sur notre périmètre d'intervention, les communes désignées dans les lots 3 (janvier 2024, 9 communes) et 4 (janvier 2025, 82 communes) ont été présentées, avec une coupure technique prévue respectivement en janvier 2027, janvier 2028 et octobre 2028. Une cartographie des communes concernées est disponible sur le site de Val de Loire Numérique : <https://www.valdeloirenumerique.fr/fermeture-du-cuivre/>



Plongez dans un podcast inédit, entièrement créé par Intelligence Artificielle, s'appuyant sur les ressources du Syndicat à ce sujet.

3 QUESTIONS À

Olivier ROBALO
gérant de MSI Conseil



Pouvez-vous nous présenter votre entreprise et vos activités ?

Créée en 2012, MSI Conseils est une société spécialisée dans les services informatiques à destination des entreprises.

Nous accompagnons les professionnels dans la gestion, l'évolution et la sécurisation de leur système d'information, avec une approche à la fois technique, humaine et personnalisée.

Notre objectif est de proposer des solutions informatiques fiables, performantes et évolutives, adaptées aux besoins spécifiques de chaque structure, quel que soit son secteur d'activité ou sa taille.

Depuis 2022, nous avons développé une nouvelle activité d'opérateur en marque blanche. Beaucoup de nos clients nous ont demandé de les accompagner dans le passage à la fibre, ou dans l'amélioration de leur accès internet actuel. Ils demandent à ce que l'on les conseille sur le type d'accès FttO, FttH, suivant leurs besoins et leurs impératifs. Nous proposons tout type d'accès sur de la fibre et de la 4G.

Alors que la fin du réseau cuivre se précise pour certaines communes, quelle approche avez-vous avec vos clients encore dépendants du réseau historique ?

Nous les informons de la fermeture du cuivre dès janvier 2027 pour les premières communes d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher et d'ici fin 2030 pour tous. Nous les sensibilisons sur le fait qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour ne pas se retrouver dans l'urgence et la rapidité au risque d'avoir un problème de déploiement ou d'attente à la suite d'une possible forte demande.

Nous les conseillons sur le type de fibre à prendre et l'importance de choisir des fibres pro avec une garantie de temps de rétablissement sur lequel en plus nous rajoutons un lien secours sur de la 4 ou 5G.

Nous les accompagnons dans leurs démarches, notamment celle du raccordement qui peut prendre du temps et rencontrer des difficultés d'installation.

Lors du passage à la fibre, quels sont les points d'attention liés aux matériels et équipements propres à l'entreprise ?

Lors du passage à la fibre optique, plusieurs points d'attention doivent être pris en compte concernant les matériels et équipements propres à l'entreprise, afin d'assurer une transition fluide et une performance optimale.

Certaines entreprises nous remontent qu'elles ne voient pas la différence entre le VDSL et la fibre et que ça ne va pas plus vite. La plupart possède encore des routeurs pare-feu et ou switchs non compatibles avec les débits fibres, ce qui limite la vitesse et de fait, l'amélioration des performances.

Il est important aussi pour les entreprises, de garder à jour leur système d'informations afin d'avoir du matériel réseaux/Postes, récents et compatibles avec les accès Internet très haut débit.

Nous proposons également aux entreprises une **solution de supervision et d'optimisation des flux Internet**, permettant de **visualiser en temps réel le trafic réseau**, d'en **analyser l'utilisation** et, si nécessaire, de **restreindre les connexions non essentielles ou indésirables**. Cette solution contribue à **améliorer la performance du réseau**.

QUE RÉPONDRE À

On m'a piqué ma fibre !

Pas de panique, il y a de la fibre pour tous, le réseau est prévu pour.

Mais certains se retrouvent dans cette situation délicate : on leur affirme que leur logement est raccordé à la fibre, alors qu'ils sont les seuls du voisinage à encore l'attendre.

Cela signifie que "quelqu'un" a volontairement ou involontairement pris la fibre prévue et réservée pour l'adresse en question.

Oui, certains le font volontairement - ou par omission - afin d'aller plus vite si leur adresse réelle est absente des bases (prenez le 17 si vous n'avez pas le 17A) ou bien s'il s'agit d'une construction neuve qui doit payer son raccordement...

Pour d'autres, il s'agit de la négligence des techniciens des opérateurs pour aller plus vite et enchaîner les rendez-vous...

Pour résoudre ce bazar, il faudra remettre les bases de données à jour.

Dans l'idéal, il faut savoir qui est raccordé parmi toutes les adresses du voisinage.

La référence unique "PTO" pour "Prise terminale optique" est très utile car elle est associée à une seule et même adresse (sauf pour les logements collectifs).

Grâce à ces informations, Val de Loire Fibre pourra être informé et les corrections, ajouts ou modifications nécessaires pourront être demandés afin que le foyer puisse reprendre un rendez-vous.



Complicé ?

Pas tant que ça, contactez-nous : <https://www.valdeloirenumerique.fr/help/>

Et petit rappel, ne jamais commander un abonnement sur une adresse qui n'est pas la sienne !